

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2023



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)
**FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE SOCIÉTÉS DE CATÉGORIE
INVESTISSEMENT BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
Australie				
Santos Finance Ltd., 3,649 %, 29 avr. 2031, USD	18 667	23 222	20 552	
		23 222	20 552	0,7
Autriche				
Suzano Austria GmbH, 3,125 %, 15 janv. 2032, USD	9 816	11 950	10 418	
		11 950	10 418	0,4
Canada				
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,588 %, 4 mai 2037, USD	15 946	19 883	18 222	
Obligation du gouvernement du Canada, 2,500 %, 1 ^{er} déc. 2032	16 000	15 469	14 992	
Enbridge Inc., 5,969 %, 8 mars 2026, USD	13 880	18 901	18 418	
Enbridge Inc., 5,700 %, 8 mars 2033, USD	8 310	11 302	11 165	
Kinross Gold Corp., 6,250 %, 15 juill. 2033, USD	7 660	9 946	10 043	
Rogers Communications Inc., 4,500 %, 15 mars 2042, USD	6 825	8 655	7 513	
Rogers Communications Inc., 4,550 %, 15 mars 2052, USD	12 095	14 477	12 897	
TransCanada PipeLines Ltd., 6,203 %, 9 mars 2026, USD	15 390	21 164	20 407	
		119 797	113 657	4,1
Bermudes				
Triton Container International Ltd., 0,800 %, 1 ^{er} août 2023, USD	7 280	9 114	9 600	
Triton Container International Ltd., 1,150 %, 7 juin 2024, USD	13 254	16 361	16 655	
		25 475	26 255	0,9
Chili				
Empresa de los Ferrocarriles del Estado, 3,830 %, 14 sept. 2061, USD	9 709	11 305	8 776	
Inversiones CMPC S.A., 6,125 %, 23 juin 2033, USD	3 900	5 159	5 202	
		16 464	13 978	0,5
Danemark				
TDC Net A/S, 5,618 %, 6 févr. 2030, EUR	8 517	12 437	12 092	
		12 437	12 092	0,4
France				
BPCE S.A., 4,500 %, 13 janv. 2033, EUR	9 500	13 663	13 793	
Électricité de France S.A., 4,375 %, 12 oct. 2029, EUR	4 300	5 730	6 285	
Électricité de France S.A., 6,250 %, 23 mai 2033, USD	4 800	6 456	6 468	
Électricité de France S.A., 4,625 %, 25 janv. 2043, EUR	6 000	8 634	8 328	
Électricité de France S.A., 6,900 %, 23 mai 2053, USD	4 960	6 624	6 816	
Électricité de France S.A., 5,875 %, perpétuelles, GBP	4 800	8 660	6 701	
Électricité de France S.A., 3,375 %, perpétuelles, EUR	10 600	12 635	11 811	
Électricité de France S.A., 3,000 %, perpétuelles, EUR	10 400	13 758	12 759	
Électricité de France S.A., 7,500 %, perpétuelles, EUR	10 400	14 640	15 306	
Électricité de France S.A., 9,125 %, perpétuelles, USD	4 550	6 075	6 196	
Société Générale S.A., 9,375 %, perpétuelles, USD	10 362	13 649	13 453	
		110 524	107 916	3,8
Allemagne				
BASF SE, 4,500 %, 8 mars 2035, EUR	6 900	9 945	10 330	
Bayer AG, 4,250 %, 26 août 2029, EUR	5 437	7 898	7 928	
Bayer AG, 4,625 %, 26 mai 2033, EUR	4 606	6 638	6 766	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 0,250 %, 15 févr. 2029, EUR	10 000	13 174	12 795	
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 1,800 %, 15 août 2053, EUR	7 341	8 349	9 292	
Commerzbank AG, 6,125 %, perpétuelles, EUR	6 200	9 373	8 196	
Deutsche Bank AG, 1,750 %, 19 nov. 2030, EUR	15 500	23 745	17 732	
Deutsche Bank AG, 4,625 %, perpétuelles, EUR	6 400	9 433	6 395	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
Allemagne (suite)				
Deutsche Bank AG, 10,000 %, perpétuelles, EUR	6 400	8 970	9 194	
Deutsche Bank AG, 6,720 %, 18 janv. 2029, USD	5 598	7 516	7 432	
Robert Bosch GmbH, 4,375 %, 2 juin 2043, EUR	10 500	15 269	15 576	
		120 310	111 636	4,0
Irlande				
AerCap Ireland Capital DAC / AerCap Global Aviation Trust, 1,750 %, 29 oct. 2024, USD	20 980	25 931	26 116	
AerCap Ireland Capital DAC / AerCap Global Aviation Trust, 3,400 %, 29 oct. 2033, USD	6 295	7 774	6 707	
AerCap Ireland Capital DAC / AerCap Global Aviation Trust, 4,625 %, 15 oct. 2027, USD	6 530	8 588	8 205	
Avolon Holdings Funding Ltd., 3,950 %, 1 ^{er} juill. 2024, USD	19 724	26 237	25 356	
Avolon Holdings Funding Ltd., 3,250 %, 15 févr. 2027, USD	15 435	20 097	18 236	
		88 627	84 620	3,0
Italie				
Intesa Sanpaolo S.p.A., 6,625 %, 20 juin 2033, USD	10 530	14 065	13 911	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 8,248 %, 21 nov. 2033, USD	10 670	14 203	14 857	
UniCredit S.p.A., 3,127 %, 3 juin 2032, USD	12 295	14 898	12 860	
		43 166	41 628	1,5
Japon				
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc., 5,133 %, 20 juill. 2033, USD	10 160	13 210	13 206	
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc., 5,472 %, 13 sept. 2033, USD	11 030	14 504	14 717	
Mizuho Financial Group Inc., 2,651 %, 22 mai 2026, USD	18 190	23 074	22 555	
Mizuho Financial Group Inc., 5,778 %, 6 juill. 2029, USD	10 450	13 845	13 844	
Mizuho Financial Group Inc., 5,669 %, 13 sept. 2033, USD	11 020	14 451	14 717	
Nissan Motor Co. Ltd., 4,810 %, 17 sept. 2030, USD	7 463	9 847	8 680	
Nomura Holdings Inc., 5,605 %, 6 juill. 2029, USD	10 309	13 288	13 486	
Nomura Holdings Inc., 6,181 %, 18 janv. 2033, USD	11 560	15 585	15 816	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc., 5,766 %, 13 janv. 2033, USD	10 600	14 489	14 457	
		132 293	131 478	4,7
Luxembourg				
Eurofins Scientific SE, 6,750 %, perpétuelles, EUR	7 395	10 632	10 695	
		10 632	10 695	0,4
Pays-Bas				
Abertis Infraestructuras Finance BV, 3,248 %, perpétuelles, EUR	11 800	16 948	15 366	
Cooperatieve Rabobank U.A., 4,875 %, perpétuelles, EUR	6 800	9 469	8 275	
EnBW International Finance BV, 4,000 %, 24 janv. 2035, EUR	9 314	13 408	13 179	
Enel Finance International N.V., 7,750 %, 14 oct. 2052, USD	4 020	5 379	6 248	
Heimstaden Bostad Treasury BV, 0,750 %, 6 sept. 2029, EUR	14 140	13 767	12 437	
Telefonica Europe BV, 6,135 %, perpétuelles, EUR	5 600	7 863	7 830	
Upjohn Finance BV, 1,908 %, 23 juin 2032, EUR	8 317	12 025	9 270	
Wintershall Dea Finance 2 BV, 2,499 %, perpétuelles, EUR	9 500	13 799	11 714	
Wintershall Dea Finance 2 BV, 3,000 %, perpétuelles, EUR	9 500	13 543	10 781	
Wintershall Dea Finance BV, 1,823 %, 25 sept. 2031, EUR	6 400	8 996	7 254	
		115 197	102 354	3,7
Norvège				
Var Energi ASA, 8,000 %, 15 nov. 2032, USD	17 866	24 093	25 100	
		24 093	25 100	0,9
Espagne				
Abertis Infraestructuras S.A., 4,125 %, 7 août 2029, EUR	8 800	12 627	12 485	
Telefonica Emisiones S.A., 5,213 %, 8 mars 2047, USD	8 770	10 547	10 114	
		23 174	22 599	0,8
Obligations supranationales				
JBS USA LUX S.A. / JBS USA Food Co. / JBS USA Finance Inc., 5,750 %, 1 ^{er} avr. 2033, USD	12 300	15 249	15 330	
JBS USA LUX S.A. / JBS USA Food Co. / JBS USA Finance Inc., 6,500 %, 1 ^{er} déc. 2052, USD	6 764	8 398	8 503	
		23 647	23 833	0,8
Suède				
Swedbank AB, 5,337 %, 20 sept. 2027, USD	11 773	15 380	15 385	
		15 380	15 385	0,5



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
Suisse				
UBS Group AG, 7,750 %, 1 ^{er} mars 2029, EUR	28 363	41 318	45 471	
UBS Group AG, 6,537 %, 12 août 2033, USD	9 473	11 826	12 863	
UBS Group AG, 9,016 %, 15 nov. 2033, USD	10 171	14 424	16 161	
Credit Suisse Group AG, 9,750 %, perpétuelles, USD	6 200	8 019	—	
		75 587	74 495	2,7
Émirats arabes unis				
DAE Funding LLC, 1,550 %, 1 ^{er} août 2024, USD	17 150	20 782	21 572	
		20 782	21 572	0,8
Royaume-Uni				
Barclays Plc., 9,250 %, perpétuelles, GBP	6 816	11 039	10 387	
HSBC Holdings Plc., 1,162 %, 22 nov. 2024, USD	38 750	48 732	50 250	
HSBC Holdings Plc., 4,755 %, 9 juin 2028, USD	14 300	18 087	18 216	
HSBC Holdings Plc., 5,402 %, 11 août 2033, USD	6 065	7 799	7 860	
HSBC Holdings Plc., 6,332 %, 9 mars 2044, USD	5 870	7 980	8 069	
NatWest Group Plc., 5,808 %, 13 sept. 2029, USD	8 200	10 949	10 712	
Royalty Pharma Plc, 3,300 %, 2 sept. 2040, USD	10 558	13 343	9 968	
Royalty Pharma Plc, 3,550 %, 2 sept. 2050, USD	9 741	11 955	8 726	
Obligations du Royaume-Uni, 4,250 %, 7 juin 2032, GBP	27 141	49 389	45 451	
Obligations du Royaume-Uni, 1,750 %, 22 janv. 2049, GBP	9 000	20 079	8 962	
		199 352	178 601	6,4
États-Unis				
Aircastle Ltd., 2,850 %, 26 janv. 2028	7 325	9 076	8 263	
Ally Financial Inc., 6,992 %, 13 juin 2029	8 370	11 176	10 960	
American International Group Inc., 5,125 %, 27 mars 2033	11 330	15 467	14 669	
American Tower Corp., 4,625 %, 16 mai 2031, EUR	5 606	8 185	8 161	
American Tower Corp., 4,050 %, 15 mars 2032	11 908	14 623	14 390	
Amgen Inc., 5,250 %, 2 mars 2033	11 220	14 982	14 890	
Amgen Inc., 5,600 %, 2 mars 2043	7 700	10 256	10 238	
Amgen Inc., 5,650 %, 2 mars 2053	8 750	11 704	11 747	
Amgen Inc., 5,750 %, 2 mars 2063	7 700	10 218	10 356	
Anheuser-Busch InBev Finance Inc., 4,320 %, 15 mai 2047, CAD	9 738	9 811	8 799	
Arrow Electronics Inc., 6,125 %, 1 ^{er} mars 2026	8 039	10 908	10 629	
AT&T Inc., 3,950 %, 30 avr. 2031, EUR	6 015	8 850	8 628	
AT&T Inc., 5,400 %, 15 févr. 2034	10 970	14 866	14 565	
AT&T Inc., 4,300 %, 18 nov. 2034, EUR	7 840	11 540	11 379	
AT&T Inc., 3,650 %, 15 sept. 2059	9 593	12 892	8 857	
Athene Global Funding, 2,514 %, 8 mars 2024	17 440	22 028	22 475	
Athene Global Funding, 5,808 %, 24 mai 2024	23 000	28 643	30 179	
Bank of America Corp., 2,972 %, 4 févr. 2033	11 210	12 695	12 385	
Bank of America Corp., 4,571 %, 27 avr. 2033	23 000	28 927	28 663	
Bank of America Corp., 5,288 %, 25 avr. 2034	10 140	13 645	13 314	
Bank of America Corp., 2,482 %, 21 sept. 2036	14 920	18 934	15 130	
Broadcom Inc., 4,300 %, 15 nov. 2032	5 100	7 272	6 200	
Broadcom Inc., 2,600 %, 15 févr. 2033	12 310	15 701	12 756	
Broadcom Inc., 4,926 %, 15 mai 2037	10 524	12 087	12 625	
Capital One Financial Corp., 1,343 %, 6 déc. 2024	20 890	26 760	26 956	
Charles Schwab Corp., 5,853 %, 19 mai 2034	8 470	11 389	11 395	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 3,500 %, 1 ^{er} juin 2041	9 430	11 900	8 460	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 5,750 %, 1 ^{er} avr. 2048	7 908	12 444	8 976	
Citadel Finance LLC, 3,375 %, 9 mars 2026	10 574	13 308	12 595	
Citigroup Inc., 0,981 %, 1 ^{er} mai 2025	24 749	30 801	31 384	
Citigroup Inc., 3,057 %, 25 janv. 2033	10 500	13 143	11 619	
Citigroup Inc., 3,785 %, 17 mars 2033	21 496	26 322	25 174	
Citigroup Inc., 4,910 %, 24 mai 2033	10 220	13 103	13 108	
Citigroup Inc., 6,174 %, 25 mai 2034	6 020	8 130	8 049	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
États-Unis (suite)				
Citizens Bank NA/Providence RI, 4,575 %, 9 août 2028	8 101	10 116	9 762	
Computershare U.S. Inc, 1,125 %, 7 oct. 2031, EUR	7 482	10 949	8 103	
Energy Transfer LP, 5,750 %, 15 févr. 2033	8 270	11 233	11 042	
Energy Transfer LP, 6,250 %, 15 avr. 2049	10 520	14 279	13 626	
Equinix Inc., 3,900 %, 15 avr. 2032	8 510	10 583	10 134	
Euronet Worldwide Inc., 1,375 %, 22 mai 2026, EUR	7 916	11 832	10 351	
Eversource Energy, 5,125 %, 15 mai 2033	10 130	13 527	13 235	
Exelon Corp., 5,600 %, 15 mars 2053	8 140	10 920	10 885	
Fells Point Funding Trust, 3,046 %, 31 janv. 2027	10 030	12 706	12 224	
Fifth Third Bancorp, 6,361 %, 27 oct. 2028	7 500	10 285	9 900	
Fiserv Inc., 5,600 %, 2 mars 2033	6 270	8 493	8 458	
Flex Intermediate Holdco LLC, 3,363 %, 30 juin 2031	9 900	11 943	10 445	
Flex Intermediate Holdco LLC, 4,317 %, 30 déc. 2039	8 894	10 729	8 530	
Foundry JV Holdco LLC, 5,875 %, 25 janv. 2034	7 183	9 523	9 489	
General Motors Co., 5,400 %, 1 ^{er} avr. 2048	7 405	10 755	8 438	
General Motors Financial Co. Inc., 4,300 %, 6 avr. 2029	6 793	8 468	8 264	
Global Payments Inc., 5,300 %, 15 août 2029	6 814	8 791	8 802	
Global Payments Inc., 4,875 %, 17 mars 2031, EUR	11 285	16 435	16 265	
Global Payments Inc., 5,950 %, 15 août 2052	10 421	12 976	13 230	
Goldman Sachs Group Inc., 2,383 %, 21 juill. 2032	22 903	24 271	24 315	
Goldman Sachs Group Inc., 2,650 %, 21 oct. 2032	12 471	13 272	13 472	
HCA Inc., 3,625 %, 15 mars 2032	9 052	11 320	10 414	
Hill City Funding Trust, 4,046 %, 15 août 2041	12 900	16 051	11 701	
HP Inc., 4,200 %, 15 avr. 2032	6 933	8 661	8 241	
Humana Inc., 5,500 %, 15 mars 2053	5 850	7 658	7 726	
Huntington National Bank, 5,650 %, 10 janv. 2030	17 543	23 247	22 214	
Intel Corp., 5,200 %, 10 févr. 2033	9 615	12 852	12 865	
Intel Corp., 4,900 %, 5 août 2052	7 240	9 300	8 860	
Intel Corp., 5,700 %, 10 févr. 2053	7 838	10 502	10 571	
Intel Corp., 5,050 %, 5 août 2062	9 090	11 674	11 099	
Intel Corp., 5,900 %, 10 févr. 2063	8 633	11 567	11 821	
Keurig Dr Pepper Inc., 4,500 %, 15 avr. 2052	7 160	8 932	8 364	
KeyBank NA/Cleveland OH, 4,900 %, 8 août 2032	9 236	11 832	9 727	
Kinder Morgan Inc., 4,800 %, 1 ^{er} févr. 2033	6 384	8 190	7 982	
Kyndryl Holdings Inc., 3,150 %, 15 oct. 2031	16 562	20 656	16 475	
Kyndryl Holdings Inc., 4,100 %, 15 oct. 2041	14 540	18 158	12 885	
LKQ Corp., 5,750 %, 15 juin 2028	6 770	9 092	8 945	
LKQ Corp., 6,250 %, 15 juin 2033	5 080	6 792	6 784	
M&T Bank Corp., 4,553 %, 16 août 2028	5 051	6 376	6 267	
M&T Bank Corp., 5,053 %, 27 janv. 2034	6 800	8 519	8 233	
Meta Platforms, Inc., 4,450 %, 15 août 2052	12 759	16 129	14 709	
Meta Platforms, Inc., 5,600 %, 15 mai 2053	12 030	16 253	16 379	
Meta Platforms, Inc., 4,650 %, 15 août 2062	14 220	18 253	16 562	
Meta Platforms, Inc., 5,750 %, 15 mai 2063	5 980	8 078	8 205	
Micron Technology Inc., 6,750 %, 1 ^{er} nov. 2029	3 104	4 361	4 277	
Micron Technology Inc., 5,875 %, 9 févr. 2033	9 688	13 000	12 776	
Micron Technology Inc., 5,875 %, 15 sept. 2033	9 280	12 431	12 189	
Molson Coors Beverage Co., 5,000 %, 1 ^{er} mai 2042	7 650	11 488	9 396	
Morgan Stanley, 6,296 %, 18 oct. 2028	9 940	13 800	13 543	
Morgan Stanley, 2,699 %, 22 janv. 2031	7 030	8 043	7 925	
Morgan Stanley, 4,889 %, 20 juill. 2033	13 170	17 090	16 802	
Morgan Stanley, 5,250 %, 21 avr. 2034	9 680	13 026	12 669	
Morgan Stanley, 2,484 %, 16 sept. 2036	12 325	15 598	12 395	
MPLX LP, 5,000 %, 1 ^{er} mars 2033	6 582	8 661	8 356	
Nasdaq Inc., 5,550 %, 15 févr. 2034	10 598	14 009	14 101	
NextEra Energy Capital Holdings Inc., 5,250 %, 28 févr. 2053	8 720	11 718	11 136	
Oracle Corp., 5,550 %, 6 févr. 2053	7 030	9 325	9 025	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
États-Unis (suite)				
Oracle Corp., 4,100 %, 25 mars 2061	7 797	9 747	7 632	
Pfizer Investment Enterprises Pte Ltd, 5,300 %, 19 mai 2053	6 106	8 220	8 416	
Pfizer Investment Enterprises Pte Ltd, 5,340 %, 19 mai 2063	10 530	13 920	14 128	
Pilgrim's Pride Corp., 6,250 %, 1 ^{er} juill. 2033	7 190	9 603	9 238	
Quanta Services Inc., 0,950 %, 1 ^{er} oct. 2024	38 979	48 185	48 545	
Santander Holdings USA Inc., 4,260 %, 9 juin 2025	9 420	11 847	11 982	
South32 Treasury Ltd., 4,350 %, 14 avr. 2032	7 077	8 861	8 235	
TD SYNnex Corp., 2,375 %, 9 août 2028	14 690	18 285	15 962	
Viatis Inc., 4,000 %, 22 juin 2050	21 291	22 815	18 677	
VICI Properties LP, 4,950 %, 15 févr. 2030	8 130	10 138	10 113	
VICI Properties LP, 5,125 %, 15 mai 2032	4 200	5 238	5 211	
VICI Properties LP, 5,625 %, 15 mai 2052	6 820	8 471	8 058	
Warnermedia Holdings Inc., 6,412 %, 15 mars 2026	8 780	11 956	11 644	
Warnermedia Holdings Inc., 4,054 %, 15 mars 2029	13 242	16 126	16 044	
Warnermedia Holdings Inc., 5,050 %, 15 mars 2042	7 149	9 160	7 988	
Warnermedia Holdings Inc., 5,141 %, 15 mars 2052	11 880	15 221	12 825	
Warnermedia Holdings Inc., 5,391 %, 15 mars 2062	7 610	9 750	8 223	
Wells Fargo & Co., 4,808 %, 25 juill. 2028	25 990	33 726	33 683	
Wells Fargo & Co., 4,897 %, 25 juill. 2033	10 000	12 977	12 714	
Wells Fargo & Co., 5,389 %, 24 avr. 2034	13 010	17 424	17 133	
Western Midstream Operating LP, 6,150 %, 1 ^{er} avr. 2033	6 276	8 421	8 391	
		1 496 605	1 413 405	50,4
TOTAL DES OBLIGATIONS		2 708 714	2 562 269	91,4
PERTE LATENTE SUR LES SWAPS SUR DÉFAILLANCE (ANNEXE A)		(5 547)	(14 120)	(0,6)
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE B)		–	(696)	–
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE C)		–	43 915	1,6
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE C)		–	(3 273)	(0,1)
TOTAL DU PORTEFEUILLE		2 703 167	2 588 095	92,3
TRÉSORERIE			128 073	4,6
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			86 639	3,1
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			2 802 807	100,0

ANNEXE A

Swaps sur défaillance

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(50 000)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Citi Global Markets Inc	BBB+	(618)	(991)	(0,1)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(50 000)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Citi Global Markets Inc	BBB+	(670)	(991)	(0,1)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(8 432)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(63)	(167)	–
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(143 031)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(1 048)	(2 835)	(0,1)



Le 30 juin 2023

ANNEXE A (suite)

Swaps sur défaillance

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(164 897)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(1 156)	(3 268)	(0,1)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	(180 422)	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Morgan Stanley & Company LLC	BBB+	(1 195)	(3 576)	(0,1)
Indice Markit iTraxx Europe Index	(134 500)	EUR	À verser	1,00	20 juin 2028	Citi Global Markets Inc	BBB+	(797)	(2 292)	(0,1)
TOTAL DES SWAPS SUR DÉFAILLANCE								(5 547)	(14 120)	(0,6)

ANNEXE B

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latente (\$)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis CME, septembre 2023 à 136,22 USD chacun	(291)	(53 141)	(696)
TOTAL DES CONTRATS À TERME NORMALISÉS		(53 141)	(696)

ANNEXE C

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 11 257 CAD, vente 8 396 USD à 1,3243	20 juill. 2023	138
Achat 8 611 CAD, vente 6 421 USD à 1,3243	20 juill. 2023	107
Achat 7 794 CAD, vente 5 299 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	128
Achat 378 829 CAD, vente 281 734 USD à 1,3243	20 juill. 2023	5 719
Achat 378 601 CAD, vente 281 640 USD à 1,3243	20 juill. 2023	5 616
Achat 373 469 CAD, vente 277 806 USD à 1,3243	20 juill. 2023	5 562
Achat 378 541 CAD, vente 281 547 USD à 1,3243	20 juill. 2023	5 679
Achat 2 956 CAD, vente 2 000 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	62
Achat 429 544 CAD, vente 291 093 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	8 449
Achat 225 002 CAD, vente 167 312 USD à 1,3243	20 juill. 2023	3 425
Achat 197 404 CAD, vente 146 805 USD à 1,3243	20 juill. 2023	2 986
Achat 4 405 CAD, vente 3 281 USD à 1,3243	20 juill. 2023	60
Achat 31 026 CAD, vente 23 000 USD à 1,3243	20 juill. 2023	566
Achat 46 670 CAD, vente 35 000 USD à 1,3243	20 juill. 2023	318
Achat 5 079 CAD, vente 3 787 USD à 1,3243	20 juill. 2023	64
Achat 120 GBP, vente 200 CAD à 1,6821	20 juill. 2023	1
Achat 4 993 CAD, vente 3 697 USD à 1,3243	20 juill. 2023	97
Achat 13 522 CAD, vente 10 000 USD à 1,3243	20 juill. 2023	278
Achat 25 161 CAD, vente 16 750 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	929
Achat 47 507 CAD, vente 35 000 USD à 1,3243	20 juill. 2023	1 155
Achat 7 847 CAD, vente 5 782 USD à 1,3243	20 juill. 2023	190

ANNEXE C (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 10 723 CAD, vente 7 886 USD à 1,3243	20 juill. 2023	280
Achat 3 733 CAD, vente 2 500 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	116
Achat 10 385 CAD, vente 7 660 USD à 1,3243	20 juill. 2023	241
Achat 6 431 CAD, vente 4 735 USD à 1,3243	20 juill. 2023	160
Achat 4 958 CAD, vente 3 328 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	143
Achat 5 346 CAD, vente 4 000 USD à 1,3243	20 juill. 2023	48
Achat 10 175 CAD, vente 7 555 USD à 1,3243	20 juill. 2023	169
Achat 6 713 CAD, vente 4 980 USD à 1,3243	20 juill. 2023	119
Achat 15 367 CAD, vente 10 500 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	177
Achat 257 GBP, vente 432 CAD à 1,6821	20 juill. 2023	–
Achat 88 GBP, vente 148 CAD à 1,6821	20 juill. 2023	–
Achat 4 251 CAD, vente 3 132 USD à 1,3243	20 juill. 2023	104
Achat 405 GBP, vente 680 CAD à 1,6821	20 juill. 2023	1
Achat 5 850 CAD, vente 4 000 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	64
Achat 98 GBP, vente 165 CAD à 1,6821	20 juill. 2023	–
Achat 5 593 CAD, vente 3 852 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	21
Achat 7 767 CAD, vente 5 726 USD à 1,3243	20 juill. 2023	184
Achat 10 366 CAD, vente 7 641 USD à 1,3243	20 juill. 2023	247
Achat 3 958 CAD, vente 2 928 USD à 1,3243	20 juill. 2023	80
Achat 4 697 CAD, vente 3 500 USD à 1,3243	20 juill. 2023	61
Achat 5 506 CAD, vente 4 105 USD à 1,3243	20 juill. 2023	70
Achat 8 201 CAD, vente 6 158 USD à 1,3243	20 juill. 2023	46
Achat 345 EUR, vente 498 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	1
Achat 5 207 CAD, vente 3 912 USD à 1,3243	20 juill. 2023	27
Achat 1 169 EUR, vente 1 686 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	4
Achat 1 016 USD, vente 1 340 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	5
Achat 602 EUR, vente 867 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	4
Achat 5 191 USD, vente 6 860 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	14
		43 915



ANNEXE C (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 124 EUR, vente 183 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(4)
Achat 73 198 CAD, vente 43 647 GBP à 1,6821	20 juill. 2023	(223)
Achat 1 688 EUR, vente 2 495 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(51)
Achat 5 022 USD, vente 6 762 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(111)
Achat 525 EUR, vente 779 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(20)
Achat 619 USD, vente 826 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(6)
Achat 3 101 USD, vente 4 144 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(38)
Achat 4 922 USD, vente 6 573 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(56)
Achat 124 EUR, vente 184 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(4)
Achat 2 290 USD, vente 3 082 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(49)
Achat 2 303 USD, vente 3 114 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(62)
Achat 10 000 EUR, vente 14 945 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(478)
Achat 378 EUR, vente 564 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(18)
Achat 6 102 USD, vente 8 303 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(222)
Achat 714 EUR, vente 1 072 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(40)
Achat 5 450 USD, vente 7 424 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(206)
Achat 3 689 USD, vente 5 021 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(136)
Achat 8 572 USD, vente 11 552 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(200)
Achat 3 502 USD, vente 4 684 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(47)
Achat 1 480 EUR, vente 2 178 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(38)
Achat 760 EUR, vente 1 115 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(16)
Achat 8 724 USD, vente 11 659 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(106)
Achat 167 GBP, vente 281 CAD à 1,6821	20 juill. 2023	(1)
Achat 5 734 USD, vente 7 731 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(138)
Achat 5 504 USD, vente 7 401 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(113)
Achat 3 209 USD, vente 4 323 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(73)
Achat 1 869 USD, vente 2 514 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(39)
Achat 1 053 EUR, vente 1 537 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(14)
Achat 4 547 USD, vente 6 138 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(115)
Achat 1 140 USD, vente 1 537 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(28)
Achat 1 677 CAD, vente 1 000 GBP à 1,6821	20 juill. 2023	(6)
Achat 2 991 USD, vente 4 068 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(107)
Achat 2 956 USD, vente 4 024 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(109)
Achat 463 GBP, vente 780 CAD à 1,6821	20 juill. 2023	(1)
Achat 4 175 USD, vente 5 598 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(69)
Achat 5 136 USD, vente 6 857 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(55)
Achat 3 443 USD, vente 4 594 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(34)
Achat 4 472 CAD, vente 3 111 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	(28)
Achat 2 343 USD, vente 3 111 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(8)
Achat 702 EUR, vente 1 017 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	(3)
Achat 11 137 CAD, vente 8 446 USD à 1,3243	20 juill. 2023	(49)
Achat 10 551 CAD, vente 8 000 USD à 1,3243	20 juill. 2023	(44)
Achat 5 458 CAD, vente 4 134 USD à 1,3243	20 juill. 2023	(17)
Achat 172 EUR, vente 249 CAD à 1,4466	20 juill. 2023	-
Achat 4 891 CAD, vente 3 722 USD à 1,3243	20 juill. 2023	(39)
Achat 6 589 CAD, vente 5 000 USD à 1,3243	20 juill. 2023	(34)
Achat 2 929 CAD, vente 2 222 USD à 1,3243	20 juill. 2023	(15)
Achat 2 740 USD, vente 3 631 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(3)
		(3 273)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		40 642

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.



FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE SOCIÉTÉS DE CATÉGORIE
INVESTISSEMENT BLUEBAY (CANADA)

États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	2 562 269 \$	2 259 531 \$
Trésorerie	128 073	99 949
Montant à recevoir de courtiers	3 099	5 676
Souscriptions à recevoir	2 104	38
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	–	1 644
Marge à recevoir	75 917	105 336
Gain latent sur les contrats de change	43 915	29 825
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	32 320	26 582
TOTAL DE L'ACTIF	2 847 697	2 528 581
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	23 791	–
Rachats à payer	175	177
Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts	14 120	5 971
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	696	–
Perte latente sur les contrats de change	3 273	34 416
Distributions à payer	2 770	–
Créditeurs et charges à payer	65	132
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	44 890	40 696
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	2 802 807 \$	2 487 885 \$
Placements, au coût	2 703 167 \$	2 437 924 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	1 980 \$	1 889 \$
SÉRIE D	584 \$	1 264 \$
SÉRIE F	20 821 \$	18 258 \$
SÉRIE O	2 779 422 \$	2 466 474 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	8,41 \$	8,31 \$
SÉRIE D	8,41 \$	8,32 \$
SÉRIE F	8,41 \$	8,31 \$
SÉRIE O	8,40 \$	8,30 \$

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Intérêts à distribuer	61 300 \$	40 018 \$
Charges d'intérêts	(4 684)	–
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	(3 837)	22 035
Gain (perte) net réalisé sur les placements	(41 945)	(132 160)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	74 579	(332 816)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	85 413	(402 923)
Autres revenus (pertes)	–	(33)
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(1 586)	(3 359)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	(1 586)	(3 392)
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	83 827	(406 315)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	71	69
Frais d'administration	270	701
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	–
TPS/TVH	35	80
Intérêt sur le découvert bancaire	55	–
TOTAL DES CHARGES	432	850
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	83 395 \$	(407 165) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	48 \$	(390) \$
SÉRIE D	28 \$	(78) \$
SÉRIE F	543 \$	(2 490) \$
SÉRIE O	82 776 \$	(404 207) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,22 \$	(1,44) \$
SÉRIE D	0,42 \$	(1,53) \$
SÉRIE F	0,24 \$	(1,40) \$
SÉRIE O	0,26 \$	(1,36) \$



Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	83 395 \$	(407 165) \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	(9)	(34)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	41 945	132 160
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	(74 579)	332 816
(Augmentation) diminution des débiteurs	(4 094)	1 205
Augmentation (diminution) des créditeurs	629	697
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	29 419	56 270
Coût des placements acquis*	(1 226 359)	(1 597 491)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	945 548	1 405 974
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(204 105)	(75 568)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	277 972	327 807
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(43 532)	(273 216)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(2 211)	(2 845)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	232 229 \$	51 746 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	28 124	(23 822)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	99 949	72 810
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	128 073 \$	48 988 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	49 977 \$	42 991 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	— \$	— \$

* Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

[‡] Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE SOCIÉTÉS DE CATÉGORIE
INVESTISSEMENT BLUEBAY (CANADA)

États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série D		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	1 889 \$	3 032 \$	1 264 \$	822 \$	18 258 \$	20 565 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	48	(390)	28	(78)	543	(2 490)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	230	227	150	259	7 166	6 826
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	24	29	8	6	142	178
Rachat de parts rachetables	(186)	(713)	(857)	(628)	(4 941)	(10 250)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	68	(457)	(699)	(363)	2 367	(3 246)
Distributions tirées du revenu net	(25)	(30)	(9)	(6)	(347)	(263)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(25)	(30)	(9)	(6)	(347)	(263)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	91	(877)	(680)	(447)	2 563	(5 999)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	1 980 \$	2 155 \$	584 \$	375 \$	20 821 \$	14 566 \$

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O		Total	
	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	2 466 474 \$	2 996 410 \$	2 487 885 \$	3 020 829 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	82 776	(404 207)	83 395	(407 165)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	275 381	323 969	282 927	331 281
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	51 757	49 939	51 931	50 152
Rachat de parts rachetables	(40 435)	(267 478)	(46 419)	(279 069)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	286 703	106 430	288 439	102 364
Distributions tirées du revenu net	(56 531)	(55 140)	(56 912)	(55 439)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(56 531)	(55 140)	(56 912)	(55 439)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	312 948	(352 917)	314 922	(360 240)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	2 779 422 \$	2 643 493 \$	2 802 807 \$	2 660 589 \$



Le 30 juin 2023

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement de réaliser un rendement global composé d'un revenu d'intérêts et d'une croissance modérée du capital en investissant principalement dans des titres de créance de catégorie investissement de sociétés du monde entier.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	30 juin 2023	31 décembre 2022
AAA	1,8	2,9
AA	7,8	7,6
A	24,4	24,4
BBB	60,3	58,4
BB	5,7	6,7
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2023	31 décembre 2022
États-Unis	50,4	49,6
Royaume-Uni	6,4	6,7
Japon	4,7	4,6
Canada	4,1	1,9
Allemagne	4,0	3,8
France	3,8	4,0
Pays-Bas	3,7	3,5
Irlande	3,0	3,5
Suisse	2,7	2,4
Italie	1,5	2,8
Norvège	0,9	1,3
Bermudes	0,9	1,0
Obligations supranationales	0,8	1,2
Espagne	0,8	0,3
Autres pays	3,7	3,3
Trésorerie/Autres	8,6	10,1
Total	100,0	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	30 juin 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	3,1	0,5
1 an à 5 ans	17,1	20,0
5 ans à 10 ans	39,4	32,1
Plus de 10 ans	40,4	47,4
Total	100,0	100,0

En date du 30 juin 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 5,5 % (5,3 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Puisque le risque de change que comporte le fonds est couvert au moyen de contrats de change, le fonds est peu sensible aux variations des taux de change.

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022.

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	2 562 269	–	2 562 269
Placements à court terme	–	–	–	–
Instruments dérivés – actifs	–	43 915	–	43 915
Instruments dérivés – passifs	(696)	(17 393)	–	(18 089)
Total des instruments financiers	(696)	2 588 791	–	2 588 095
% du total du portefeuille	–	100,0	–	100,0



Le 30 juin 2023

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	2 259 531	–	2 259 531
Placements à court terme	–	–	–	–
Instruments dérivés – actifs	1 644	29 825	–	31 469
Instruments dérivés – passifs	–	(40 387)	–	(40 387)
Total des instruments financiers	1 644	2 248 969	–	2 250 613
% du total du portefeuille	0,1	99,9	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration*
Série A	1,35 %	0,05 %
Série D	0,85 %	0,05 %
Série F	0,60 %	0,05 %
Série O	s.o. [†]	0,02 %

* Le 1^{er} janvier 2023, les frais d'administration pour les parts de série O ont diminué, passant de 0,05 % à 0,02 %.

[†] Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Nombre de parts détenues		
Série A	257	253
Série D	132	130
Série F	135	133
Valeur des parts	4	4

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2022	
Pertes en capital	426 043
Pertes autres qu'en capital	–

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	227	295
Nombre de parts émises	28	24
Nombre de parts réinvesties	3	3
Nombre de parts rachetées	(22)	(75)
Nombre de parts à la clôture	236	247

Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	152	80
Nombre de parts émises	17	29
Nombre de parts réinvesties	1	–
Nombre de parts rachetées	(101)	(66)
Nombre de parts à la clôture	69	43

Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	2 196	2 002
Nombre de parts émises	843	721
Nombre de parts réinvesties	17	19
Nombre de parts rachetées	(581)	(1 072)
Nombre de parts à la clôture	2 475	1 670

Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	297 246	292 303
Nombre de parts émises	32 395	34 026
Nombre de parts réinvesties	6 143	5 485
Nombre de parts rachetées	(4 759)	(28 072)
Nombre de parts à la clôture	331 025	303 742



Le 30 juin 2023

Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Fonds multistratégie de titres de créance Phillips, Hager & North	0,7	0,4
Portefeuille prudence d'obligations RBC	1,5	1,6
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	6,0	5,7
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	10,7	10,9
Portefeuille mondial équilibré RBC	2,9	3,0
Portefeuille mondial prudence RBC	2,1	2,3
Portefeuille mondial croissance RBC	1,0	1,0
Portefeuille mondial prudence élevée RBC	0,8	1,0
Portefeuille de retraite 2020 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2025 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2030 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2035 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2040 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2045 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2050 RBC	0,1	0,1
Portefeuille de retraite 2055 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2060 RBC	–	–
Solution de revenu de retraite RBC	–	–
Portefeuille équilibré sélect RBC	29,9	27,8
Portefeuille équilibré choix sélect RBC	0,2	0,2
Portefeuille prudence choix sélect RBC	0,1	0,1
Portefeuille de croissance choix sélect RBC	–	–
Portefeuille prudence sélect RBC	22,0	22,2
Portefeuille de croissance sélect RBC	1,5	0,8
Portefeuille prudence élevée sélect RBC	10,8	11,8
Total	90,9	89,5

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	43 915	(17 393)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	43 915	(17 393)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(14 799)	14 799
Montant donné (reçu) en garantie	–	2 370
Montant net	29 116	(224)
31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	29 825	(40 387)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	29 825	(40 387)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(5 464)	5 464
Montant donné (reçu) en garantie	–	–
Montant net	24 361	(34 923)

Le 30 juin 2023

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Bourse NEO (la « Bourse NEO »), selon le cas. La TSX et la Bourse NEO sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs

financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état

de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Le 30 juin 2023

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Le 30 juin 2023

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

Le 30 juin 2023

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC,

le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Le 30 juin 2023

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	CNH/CNY – Renminbi chinois
BRL – Real brésilien	COP – Peso colombien
CAD – Dollar canadien	CZK – Couronne tchèque
CHF – Franc suisse	DKK – Couronne danoise
CLP – Peso chilien	DOP – Peso dominicain

EGP – Livre égyptienne	NZD – Dollar néo-zélandais
EUR – Euro	PEN – Nouveau sol péruvien
GBP – Livre sterling	PHP – Peso philippin
HKD – Dollar de Hong Kong	PLN – Zloty polonais
HUF – Forint hongrois	RON – Leu roumain
IDR – Rupiah indonésienne	RSD – Dinar serbe
ILS – Nouveau shekel israélien	SEK – Couronne suédoise
INR – Roupie indienne	SGD – Dollar de Singapour
JPY – Yen japonais	THB – Baht thaïlandais
KRW – Won sud-coréen	TRY – Nouvelle livre turque
MXN – Peso mexicain	TWD – Nouveau dollar taïwanais
MYR – Ringgit malais	USD – Dollar américain
NOK – Couronne norvégienne	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Le 30 juin 2023

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au

rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2

Le 30 juin 2023

de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services

de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la

Le 30 juin 2023

mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC

Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de sociétés de catégorie
investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé
BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US
BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite
capitalisation RBC

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à
petite capitalisation RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)
(pour une partie du fonds)

Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations
Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le
sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie
du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds en devises des marchés émergents RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*

Fonds d'obligations souveraines mondiales
BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement BlueBay (Canada)*
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement \$ US BlueBay (Canada)*
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé
BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé
BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US
BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents
BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie
locale BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations de sociétés de marchés
émergents BlueBay*

Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de
marchés émergents BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations mondiales convertibles
BlueBay (Canada)*

Fonds de revenu mensuel américain RBC
(pour une partie du fonds)

Le 30 juin 2023

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Le 30 juin 2023

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le

gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Changements dans la présentation des états financiers

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

10. Révision des données comparatives

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.